



Table ronde autour des difficultés de la jeunesse liégeoise

Synthèse des échanges entre les membres du panel et le public

9 décembre 2024

Les points et thématiques suivantes ont fait l'objet de débats :

1. L'importance du travail en réseau

Le tissu associatif du bassin de Liège est particulièrement riche et diversifié, ce qui constitue une chance. Il importe donc, en tout premier lieu, de le visibiliser afin que tous les acteurs de terrain et toutes les associations actives dans le secteur de l'aide à la jeunesse, de l'école et de l'insertion socio-professionnelle se connaissent, sachent que les autres existent et quels sont leurs domaines d'action respectifs.

L'importance du travail en réseau, qu'il soit informel ou structurel, est soulignée à de multiples reprises. Un deuxième objectif est celui de partager : les protocoles de travail, les techniques d'animation, les procédures, le travail d'autonomisation du ou de la jeune.

Un troisième objectif est de mieux collaborer et, ainsi, combler certaines lacunes, gagner du temps, se partager le travail, « avoir des nouvelles » des jeunes après l'accompagnement apporté par le partenaire qui aurait pris le relais.

2. La précarité

La prégnance de la précarité et de la pauvreté est énorme. Leur impact fait que l'école ou la formation deviennent secondaires. Les acteurs qui tentent d'y faire face se heurtent à deux écueils : financier et administrativo-légal. L'argent est le nerf de la guerre et, pourtant, sans argent, les acteurs de terrain parviennent parfois à agir positivement. Il n'en reste pas moins qu'une aide efficace, notamment pour remédier aux problèmes liés à la précarité et à la pauvreté, passe par un financement suffisant. Parfois, ce sont la lourdeur et la lenteur des procédures administratives supposées venir en aide aux jeunes en situation d'urgence, qui sont mises en cause.

3. La santé mentale

La santé mentale constitue sans aucun doute l'une des problématiques les plus inquiétantes. Les acteurs et associations partagent ce constat, au point que, par exemple, un CPAS comme celui de Fléron organise tous les lundis des permanences autour de la santé mentale. Ce sujet central devrait, de l'avis de plusieurs, faire partie des priorités du Conseil de prévention.

Face à un présent angoissant et un futur incertain, l'anxiété sociale, les troubles autistiques, les angoisses en général augmentent. La santé mentale nous affecte toutes et tous, à des degrés divers, d'où l'importance de dédramatiser et déstigmatiser pour que ces problématiques ne fassent plus honte.

4. La numérisation et le manque de contacts

Le numérique et sa généralisation font surgir des difficultés supplémentaires ; la fracture numérique contribue à isoler les personnes qui ne sont pas capables de prendre un rendez-vous en ligne. Le terrain est essentiel.

5. Démotivation ou inappétence ?

Certaines interventions font état de difficulté face aux caractéristiques de ces publics jeunes (génération Z), lesquels n'ont souvent pas le CESS, n'ont jamais travaillé ni n'éprouvent le besoin de le faire, se contentant des allocations, que le moindre effort, la moindre prise de responsabilité rebute. D'autres soulignent que l'autonomie s'apprend au terme d'un processus long et progressif, et préfèrent, au constat de démotivation, le terme d'inappétence : les jeunes n'adhèrent pas, du moins dans un premier temps, au projet qui leur est proposé, cela ne signifie nullement une absence de projets de leur part. Les projets peuvent être autres, parfois irréalistes, parfois simplement le refus de la vie menée par les parents.

6. Retrouver de l'agentivité

Le manque de confiance en soi des jeunes est souligné, voire le manque de confiance tout court. Dans ces conditions, il est difficile de se projeter et, partant, de se mettre en mouvement. Il faut pour cela sortir de l'aquoibonisme et retrouver la confiance : dans les adultes qui entourent le ou la jeune et dans l'avenir. Pour cela, les jeunes doivent récupérer une voix digne d'être entendue et écoutée.

Récupérer de l'agentivité concerne également les professionnel·les de ces secteurs : les burn-out, les dépressions, le turn-over, le découragement sont également leur lot, ainsi que le sentiment de ne pas pouvoir agir. Dans ce sens, le partage avec les autres acteurs de terrain permettrait de vaincre ce fatalisme et de retrouver une capacité à agir, quitte à bricoler dans le no-law-land.

Pistes évoquées

1. Montrer l'existant, les structures d'aide sont nombreuses et si l'une faillit, les autres peuvent prendre le relais
2. Répertorier sous forme de cartographie les services d'aide à la jeunesse
3. Travailler mieux et notamment en amont la problématique de la santé
4. Mieux articuler les mondes de l'enseignement et de l'insertion socio-professionnelle
5. Structurer les collaborations informelles pour les systématiser ; favoriser la diversité des petites assos via les collaborations et les ponts, aller les uns chez les autres, bricoler (dans l'espace des non-dits des lois et réglementations)
6. Récupérer du pouvoir d'action (jeunes et professionnel·les)

En résumé

- Visibiliser l'existant, y compris, voire surtout, dans le domaine de la santé mentale
- Combler le vide entre l'école et la vie professionnelle, créer une articulation plus systématique entre l'enseignement et les dispositifs d'insertion socio-professionnelle
- Créer des ponts pour favoriser et systématiser les collaborations entre les différentes associations de terrain et institutions concernées (ce qui permet, in fine, de récupérer du pouvoir d'action)